

- (28) Que les profits des compagnies de machines agricoles sur la vente des pièces de rechange sont excessifs, et les prix de ces pièces au consommateur devraient être diminués sensiblement.
- (29) Que les augmentations annoncées en janvier 1936 par les compagnies n'étaient pas justifiées par une augmentations dans les frais de fabrication et de distribution, ni par les résultats financiers des compagnies, dans la mesure que le niveau des prix des machines agricoles influait sur ces résultats.
- (30) Que durant la période de 1891 à 1936 les prix de détail des machines agricoles ont été maintenus à un niveau trop élevé, comme l'indiquent les recettes de l'industrie durant cette période.
- (31) Que les prix des matériaux et de la main-d'œuvre ont augmenté récemment, mais que cette augmentation ne devrait recevoir que la considération qu'elle mérite par rapport à tous les autres facteurs qui servent à déterminer les prix de détail.
- (32) Qu'après avoir dûment étudié tous les facteurs essentiels, le Comité est d'avis qu'il ne serait nullement justifiable de suggérer une autre augmentation actuellement.
- (33) Que le Comité est d'avis que les frais de distribution de machines agricoles sont inutilement élevés, et constituent un élément des prix payés par le consommateur.
- (34) Que les compagnies mêmes devraient s'efforcer de diminuer ces frais, ou que les cultivateurs devraient être encouragés à s'organiser coopérativement pour la distribution et la réparation des machines agricoles.
- (35) Qu'un organisme d'Etat devrait soigneusement analyser et coordonner les témoignages entendus par le Comité, et de plus, obtenir lorsqu'ils seront disponibles, les résultats de l'enquête qui se poursuit actuellement aux Etats-Unis, et présenter en temps opportun, au ministre de l'Agriculture, un rapport sur les deux sujets, copie de ces rapports devant être versée aux dossiers du Comité.
- (36) Que le Bureau de la statistique soit prié de recueillir, de résumer et de publier les prix que paient chaque années les cultivateurs de chaque province pour leurs machines agricoles.

*Le président*

J. FRED JOHNSTON,

Ottawa, 7 avril 1937.

*PA*